

bien loin d'attirer son respect, le revolte contre l'Orateur.

Nôtre Critique dit que Mr. de Greuth parle sans nécessité des testamens des Philippe III. & IV. & des renonciations des Reines de France; „ que les Autrichiens ne se lassoient ja; „ mais de reperer sans cesse les mêmes choses; „ que confondus aujourd'hui sur un mauvais „ argument, demain ils l'alleguoient encore „ sans honte, n'ayant plus d'autre ressource „ dans leur mauvaise cause, que celle de fatiguer leurs adversaires à force de repetitions.

Il remarque que Mr. de Greuth en termes couverts, expose aux Suisses la desolation de la Baviere, & la main de Dieu vangeur étendue sur les peuples, qui osent se détacher de l'alliance de l'Empereur.

Lors que Mr. de Greuth allegue la perte de 30. pour cent que les Officiers François font en Suisse, lors qu'ils y negocient des billets payables à Paris, n'a pas fait attention, ou n'a pas voulu reconnoître la véritable cause qui la produisoit, son banquier auroit parlé plus juste sur cette matiere, parce qu'il auroit remarqué, que l'Officier ne perdoit pas plus en negociant en Suisse à trente pour cent de diminution des billets payables à Paris, lors qu'on lui donne en Suisse les especes sur le pied courant; il ne perdoit pas plus, dis-je, que s'il avoit porté des Louïs d'or de France; car le moindre Marchand n'ignoroit pas, que dans ce tems là les Louïs d'or valaient en France quinze livres, & qu'on ne pouvoit les passer en Suisse que pour onze livres quelques sols, qui est l'ancienne valeur sur laquelle ces especes ont toujours eu cours dans les Pais étrangers. Mr. de Greuth pourroit faire cette